

# DERNIERES INSTRUCTIONS

## Course automobile Régionale du TCS. BAS – MONSIEUR

Verification Admin et technique

Vérification Admin.+ Technique L1E + L1	N°3 à 28	6h00 - 6h45
Vérification Admin.+ Technique Loc 2 + L3	N°30 à 60	6h45 - 7h45
Vérification Admin.+ Technique Loc 4	N°61 à 84	7h45 - 8h15
Vérification Admin.+ Technique Ss à A	N°85 à 90	8h20 - 8h35
Vérification Admin.+ Technique H à E2	N°91 à 2	8h35 - 8h45
<b>Fermeture Cont. Administratif / Technique</b>	X	<b>9h00 - 9h15</b>

1) Vous êtes priés de respecter votre heure de vérification.

- a) Fermeture du contrôle administratif : 09h00
- b) Fermeture du contrôle technique : 09h15

2) COMMISSAIRES SPORTIF :

- Jury : Jean pascal Rey(pres), Yvan Gaillard ,Kutner daniel

- Technique : Hanspeter Halbeisen (CSN), Jean-Pierre Humbert-Droz.

3) CANTINES

A côté du restaurant du Sapin (Bas-Monsieur) situé à proximité du départ et une seconde à l'épingle de l'Ecole vous permettront de vous ravitailler.

4) HORAIRE ET REMISE DES PRIX

06h00 – 09h00	Vérifications administratives et techniques officielles.
07h50 – 12h10	Briefing + Essais officiels.
13H45 – 17h00	Manches de course.

1 heure après affichage      Remise des prix

5) ESSAIS ET COURSE

**1 manche reco et 2 manches** essais et **2 manches** de course sont prévus.

Le classement sera établi d'après le temps de la meilleure manche course, incluses-les éventuelles secondes de pénalisation. En cas d'égalité de temps, le temps de la meilleure manche suivante sera déterminant.

6) PLAQUES MINERALOGIQUES

La circulation sur la voie publique des véhicules non munis de plaques est strictement interdite. Les véhicules non immatriculés sont à décharger au parc des voitures et ont l'interdiction de sortir de l'enceinte du parcours.

7) VEHICULES TRANSPORTES SUR REMORQUE + BRUIT

Les remorques doivent IMPERATIVEMENT être déposées au parc prévu à cet effet. Un contrôle du BRUIT pourrait être effectué !

8) PERMANENCE TELEPHONIQUE

Une permanence téléphonique est assurée pendant la manifestation au numéro de Natel suivant :

DC :079/820.83.11 ou Adj DC: 079/246.22.78

9) PAPIERS OFFICIELS

Licence – Permis de conduire – Papier(s) de la voiture seront présentés au contrôle administratif. Une caution de **100.- frs** sera exigée pour non-présentation d'un document. (Licence, carnet de bord)

**DEPART REFUSE SI PAS PERMIS DE CONDUIRE / PERMIS DE CIRCULATION (LOC)**

10) EQUIPEMENT

Combinaison et casque homologué (<http://www.motorsport.ch/fr/automobile/reglements>)

Remplir la fiche : **Vêtements de sécurité avant le contrôle Tech et Admin**

## 11) PARC

Tous les pilotes se trouveront à leur voiture 15 minutes avant l'heure indiquée à l'horaire les concernant, et se conformeront aux ordres des commissaires des parcs

## 12) PANNEAU D'AFFICHAGE Officiel

Toutes les communications et décisions seront communiqué sur l'application ainsi que les classements :

**Sportity.** Login : **BMtcs-2024**

**Vous trouverez tous les horaires ainsi que la liste de départ sur Sportity :BMtcs-2024**

## 13) Contrôle Administratif et Technique : Chez béton Frais. Rue du collège 102 .2300 La Chaux de Fonds

**Veillez suivre impérativement le plan annexé.**

**Respecter scrupuleusement les heures de votre groupe, car il n'y a pas beaucoup de place**

**Et le parage de véhicule sur la route est interdit.**

**Un commissaire sera présent et vous devrez vous conformer à ses instructions.**

**Des sanctions pourront être prise en cas de non-respect des instructions donner.**

## RAPPEL :

### Art 2.1

Catégorie L1E :

Véhicules de série avec au moins 4 places et technique à propulsion 100% électrique OETV/OETV1, tels qu'importés en Suisse et librement en vente sur le marché. Les roadsters, buggys et véhicules qui présentent uniquement ou à la fin la lettre « X », « Y » ou « M » dans la rubrique « Réception par type » (anciennement « Homologation) du permis de circulation **ne sont pas admise.**

### Combinaison :

**Note CSN :** Port obligatoire d'une ceinture de sécurité à au moins 3 points d'ancrage et d'un casque conforme à l'une des normes reconnues (voir tableau Chapitre VII-B ASA). Tous les pilotes doivent obligatoirement être équipés d'une combinaison résistant au feu suivant la norme FIA 8856-2000 ou 8856-2018 (pour les Slaloms les sous-vêtements y incl. cagoule, gants, chaussures sont facultatifs). Pour les slaloms et les compétitions de statut **Local** dépendant de son autorité et jusqu'à nouvel avis, la décidé de reconnaître également les vêtements résistants au feu homologués selon l'ancienne norme FIA-1986(étiquette brodée à l'extérieur du col) (<http://www.motorsport.ch/fr/automobile/reglements>)

## DISTRIBUTION DES PRIX

- **Cantine à proximité du Restaurant du Sapin.** Les prix non retirés ne seront pas envoyés.

## 14) BRIEFING PILOTES SELON HORAIRE CI DESSOUS : PRESENCE OBLIGATOIRE

Briefing L1	Parc chez Wyss	7h50
Briefing L1E	Au départ	7h55
Briefing L2 +L3	Au parc	8h30
Briefing L4	Au parc	9h30
Briefing SS à A +H à E2	Au parc	10h00

Lucens, le 19.09.2024

Dans l'attente de vous retrouver le week-end prochain, nous vous prions de recevoir, chers pilotes, Nos salutations amicales et sportives.

Le Directeur de Course :

Laurent Truitard

Email : laurent.truitard@hotmail.com

Natel :079/820.83.11